



Naissance d'une association de référence pour les syndicats indépendants

Sur plus de **5 000 cartes professionnelles S délivrées en France**, 99 % correspondent à des PME et des TPE. Des cabinets familiaux, ancrés dans leurs territoires, au contact quotidien de millions de copropriétaires français. Ces professionnels ne se sentent **pas entendus**.

SYNDIC FRANCE est là pour changer cela : fédérer les TPE et PME indépendantes et familiales de la filière.

Face à la concentration accélérée du marché et à un "syndic bashing" trop souvent alimenté par des amalgames entre géants capitalistiques et cabinets de proximité, **SYNDIC FRANCE voit le jour** : une association indépendante, à la voix libre, portée par et pour les syndicats qui font le choix de l'éthique, de la durée et de la proximité.

POURQUOI SYNDIC FRANCE ?

Le marché du syndicat de copropriété est à un tournant. Tandis que des fonds d'investissement achètent des mandats à perte pour se rattraper sur les honoraires annexes, logique de court terme structurellement incompatible avec la gestion d'un patrimoine immobilier, les cabinets indépendants démontrent chaque jour qu'un autre modèle est possible.

Un modèle où l'on peut **croître, gagner des parts de marché et bien vivre de son métier**, sans lever des millions et sans brader ses honoraires. Un modèle où la croissance est **saine**, au service du client, des collaborateurs et de la pérennité de l'entreprise.

C'est ce modèle que SYNDIC FRANCE entend défendre, incarner et promouvoir.

LES MISSIONS FONDATRICES

- Promouvoir et valoriser le métier de syndicat de copropriété, en partenariat avec l'ANGC et les autres acteurs engagés de la filière
- Partager les bonnes pratiques pour renforcer la pérennité et la compétitivité des cabinets membres
- Assurer le lobbying professionnel auprès des pouvoirs publics, pour défendre à la fois les professionnels et les copropriétaires
- Créer le Label SYNDIC FRANCE, distinction d'excellence à l'image du label MOF, du titre Maître Restaurateur ou de la certification Made In France
- Promouvoir l'instauration d'un Ordre professionnel des syndicats, nécessité absolue pour une profession réglementée qui doit pouvoir s'élever et se défendre avec dignité et responsabilité.

L'INDÉPENDANCE : NOTRE ADN

L'indépendance de SYNDIC FRANCE est double.

Indépendance vis-à-vis des **groupes capitalistiques** dont l'influence est aujourd'hui trop présente dans certaines organisations professionnelles.

Indépendance vis-à-vis des **fournisseurs et prestataires** dont les partenariats économiques peuvent précisément empêcher tout esprit critique.

Cette indépendance n'est pas une posture : elle est la condition de notre liberté de ton, de notre capacité à nommer les choses, à interpeller les pouvoirs publics sans retenue et à défendre des positions de fond sans compromission.

LE CAPITAL HUMAIN AU CŒUR DU PROJET

Le syndic de copropriété est, au fond, **un artisan du lien**, un animateur de communautés, un interlocuteur de proximité pour des millions de Français dans leur immeuble. Ce métier mérite d'attirer des talents, de donner de la fierté à ceux qui l'exercent et d'offrir de vraies perspectives de carrière.

SYNDIC FRANCE s'engage à porter **une vision éthique du management** dans notre profession : respect des collaborateurs, refus des clauses de non-concurrence abusives qui pénalisent les individus et appauvrissent le marché de l'emploi et promotion d'un cadre de travail à la hauteur de l'engagement demandé, par exemple, par la promotion des assemblées générales de copropriété en journée.

VERS UN ORDRE PROFESSIONNEL : GARANTIR LA CROISSANCE SAIN

La profession de syndic de copropriété est réglementée. Elle engage la responsabilité de ses praticiens vis-à-vis de millions de copropriétaires et de budgets collectifs considérables. Pourtant, elle ne dispose pas, à ce jour, d'un Ordre professionnel à la hauteur de ces enjeux.

Face à l'actualité sulfureuse de ces derniers jours sur la Côte d'Azur entachant, une fois de plus, notre profession, il nous semble essentiel de promouvoir un Ordre qui serait le seul instrument capable de restituer à ce métier la considération qu'il mérite auprès du grand public et des décideurs politiques.

Président : Adrien Vacherand – VACHERAND IMMOBILIER

Vice-Président : Jérôme Javazzo – AGENCE CENTRALE

Secrétaires généraux :

- Stéphane Pujol – IMMOBILIERE PUJOL
- Christophe Veyrières – CABINET PRECLAIRE By DOOR-IN

Trésorier : Florian de Larue – L'IMMOBILIER DU BASSIN GENEVOIS

Membres fondateurs :

Sylvain Delesalle – MYSYNDIC

François Goffin – REGIE FRANCOIS GOFFIN

Joan Montesinos – MMIMM GROUPE

CONTACT PRESSE

Association SYNDIC France

contact@syndic-france.org

Christophe Veyrières : 06 10 26 93 25